



Été 2019 : la fréquentation touristique en Occitanie repart à la hausse

Après une saison estivale 2018 en léger repli, la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques d'Occitanie repart à la hausse en 2019. Les nuitées augmentent de 0,9 % grâce à une hausse de fréquentation dans les hôtels et les campings de la région. La hausse est cependant plus faible qu'au niveau national (+ 2,2 %), les régions du Nord et de l'Ouest de la France tirant leur épingle du jeu et enregistrant les plus fortes hausses de fréquentation.

Séverine Bertrand, Insee

Entre avril et septembre 2019, les hébergements touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme) d'Occitanie accueillent 12 millions de touristes et totalisent 45,4 millions de nuitées.

Par rapport à la saison d'été précédente, la fréquentation touristique augmente de 0,9 % dans la région (+ 1,6 % dans les campings, + 0,6 % dans les hôtels et - 0,7 % dans les autres hébergements collectifs) (figure 1). Toutefois, ce regain reste plus timide qu'au niveau France métropolitaine (+ 2,2 %).

Avec 14,3 % des nuitées touristiques de métropole, l'Occitanie se place cette année au troisième rang des régions les plus fréquentées durant la saison estivale, derrière l'Île-de-France et la Nouvelle-Aquitaine.

La hausse des nuitées dans la région est portée par une fréquentation dynamique dans les deux métropoles (+ 14,4 % pour Toulouse Métropole et + 4,2 % pour Montpellier Méditerranée Métropole) (figure 2). La fréquentation augmente aussi sur le littoral (+ 0,9 %), qui accueille une nuitée sur deux durant la saison d'été (figure complémentaire) et à Lourdes (+ 0,6 %). En revanche, les nuitées touristiques stagnent dans le rural et le Massif central et diminuent dans les Pyrénées et dans le reste de l'urbain.

Les mois de juillet et d'août captent l'essentiel des nuitées touristiques (59 %), mais la fréquentation est moins dynamique au cours de ces deux mois que sur le reste de la saison d'été. Les nuitées sont en baisse en juillet (- 1,8 %) et stagnent en août alors qu'au niveau France métropolitaine elles augmentent respectivement de 2,1 % et de 1 %. Dans la région, le début de saison est en revanche plus dynamique. Les mois d'avril et de juin enregistrent de fortes progressions (respectivement + 12,7 % et + 15,7 %) qui compensent la baisse de fréquentation en mai (- 16,3 %), conséquence d'une absence de ponts cette année. Enfin, le climat doux et ensoleillé profite au mois de septembre (+ 2,7 %).

Bonne saison pour les campings du littoral

Durant la saison d'été, 4,2 millions de touristes séjournent dans les campings de la région, ce qui place l'Occitanie au deuxième rang des régions accueillant le plus de campeurs, derrière la Nouvelle-Aquitaine. Parmi cette clientèle, 74 % sont des touristes résidant en France, 7 % viennent des Pays-Bas, 7 % d'Allemagne et 4 % de Belgique. Avec 26,6 millions de nuitées d'avril à septembre 2019, les campings concentrent 58 % des nuitées se déroulant sur le territoire régional. Sur cette période, leur fréquentation est en hausse de 1,6 %, un

1 Des nuitées en hausse dans les campings et les hôtels

Nuitées touristiques par type d'hébergement lors de la saison d'été 2019 (avril à septembre)

	Nuitées (millions)	Évolution par rapport à la saison d'été précédente (%)	Part des nuitées des touristes en provenance de l'étranger (%)	Durée moyenne de séjour (jours)
Campings	26,6	+ 1,6	27,6	6,3
Emplacements nus	9,9	- 2,8	37,8	5,0
Emplacements équipés	16,6	+ 4,4	21,6	7,4
Hôtels	10,7	+ 0,6	28,4	1,8
AHCT*	8,1	- 0,7	13,8	4,7
Ensemble	45,4	+ 0,9	25,4	3,8

* Autres hébergements collectifs touristiques (résidences de tourisme et hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.)

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme et la Direction générale des entreprises, enquêtes de fréquentation des hébergements collectifs touristiques

rythme inférieur à la France métropolitaine (+ 2,9 %). La hausse de fréquentation provient principalement de la clientèle résidente (+ 2,1 %), celle en provenance de l'étranger étant stable (+ 0,2 %). Cette année encore, avec les fortes chaleurs, les touristes plébiscitent davantage les campings du Nord et de l'Ouest de la France qui enregistrent de fortes hausses de fréquentation (+ 18,2 % pour les Hauts-de-France, + 12,1 % pour la Normandie, + 6,0 % pour les Pays de la Loire). L'évolution régionale est cependant plus favorable que celle des autres régions du littoral méditerranéen : la fréquentation chute de 6,9 % en Corse et diminue de 1,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans la région, le littoral reste la destination la plus prisée des campeurs, puisqu'il concentre 63 % des nuitées en camping de la saison d'été. C'est sur le littoral que la hausse de la fréquentation est la plus forte sur cette période (+ 2,7 %). Les nuitées progressent plus modérément dans le Massif central (+ 0,8 %), stagnent dans le rural (+ 0,1 %) et diminuent en zone urbaine et en montagne pyrénéenne.

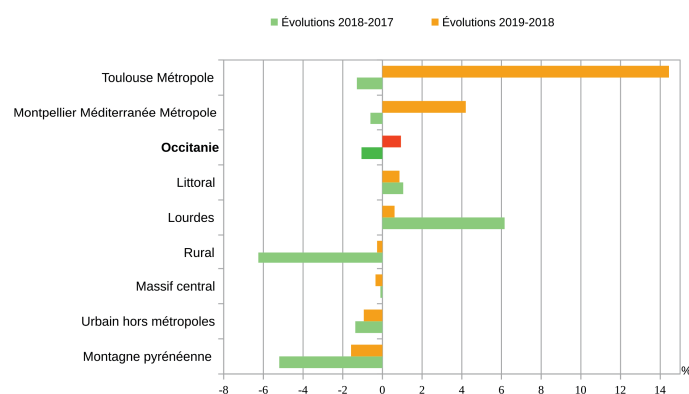
Confirmant une tendance observée depuis plusieurs années, les campeurs choisissent davantage des emplacements équipés de mobile homes ou de chalets. Aujourd'hui, 43 % des emplacements de campings sont équipés, soit 8 points de plus en cinq ans.

Les emplacements équipés des campings classés 3, 4 et 5 étoiles sont les seuls à enregistrer une hausse de fréquentation (+ 5,9 %).

Par ailleurs, c'est en Occitanie que les campeurs, résidents comme non résidents, séjournent le plus longtemps. La durée moyenne de leur séjour est de 6,3 nuitées, pour 5,0 nuitées au niveau national.

2 Une hausse des nuitées concentrée dans les deux métropoles et sur le littoral

Évolutions des nuitées selon les espaces touristiques d'Occitanie (en %)



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme et la Direction générale des entreprises, enquêtes de fréquentation des hébergements collectifs touristiques

Nuitées hôtelières en hausse dans l'urbain

Durant la saison d'été 2019, l'activité hôtelière de la région renoue avec la croissance. D'avril à septembre, la fréquentation augmente de 0,6 % (après une baisse de 1,1 % durant la saison d'été 2018). Cette progression est toutefois inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,3 %). Avec 10,7 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière représente 24 % des nuitées totales de la région.

La hausse des nuitées est concentrée dans l'espace urbain (+ 3,6 %) qui totalise une nuitée hôtelière sur deux lors de la saison estivale. La fréquentation est particulièrement dynamique pour Toulouse Métropole (+ 6,2 %). En plein cœur de l'été, le bilan est positif pour les hôtels de la ville rose avec des nuitées en hausse de 7,9 % en juillet et août. L'activité hôtelière tire profit de l'accueil du Tour de France cycliste en juillet et d'un allongement de la durée de séjour en août. Dans les autres espaces touristiques de la région, les nuitées dans les hôtels sont en diminution. C'est notamment le cas à Lourdes qui, après une saison été 2018 très favorable, subit un contrecoup cette saison avec des nuitées en baisse de 2,7 % malgré un nombre d'arrivées stable.

Baisse de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques du littoral

Durant la saison d'été 2019, 1,7 million de touristes séjournent dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) de la région, qui totalisent 8,1 millions de nuitées. Ces hébergements regroupent principalement les résidences de tourisme et les villages vacances. Ils concentrent 18 % des nuitées touristiques de la saison d'été en Occitanie. Leur fréquentation est en légère baisse cette saison par rapport à l'été 2018 (- 0,7 %), alors qu'au niveau national le nombre de nuitées en AHCT augmente de 2,6 %.

Les touristes en provenance de l'étranger ne représentent que 14 % de la fréquentation des AHCT d'Occitanie, une part inférieure à la France métropolitaine (18 %). Néanmoins, lors de la saison d'été 2019, ils soutiennent l'activité avec des nuitées en hausse de 12,9 %. Dans le même temps, les nuitées de touristes résidents diminuent (- 2,6 %).

C'est sur le littoral, qui capte 37 % des nuitées effectuées dans ces hébergements, que la fréquentation diminue le plus fortement (- 7,8 %). À l'inverse, les nuitées progressent fortement en zone urbaine (+ 10,3 %), en particulier dans la métropole toulousaine. ■

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (par exemple - 0,9 % au quatrième trimestre 2018 au niveau national) mais n'a pas d'impact sur les évolutions. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement.

Source et définitions

En partenariat avec la Direction générale des entreprises et les comités régionaux et départementaux du tourisme, l'Insee réalise mensuellement **des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)**. Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtels), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre. La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non résidente**. Les **nuitées** (ou **fréquentation**) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pour en savoir plus :

- « Saison touristique d'été 2019 - Troisième année de hausse pour la fréquentation, grâce à la clientèle résidente », *Insee Focus* n° 171, novembre 2019
- « Hiver 2018-2019 : net repli de la fréquentation dans les stations de ski pyrénéennes », *Insee Flash Occitanie* n° 91, août 2019
- « Été 2018 : une fréquentation touristique en léger repli », *Insee Flash Occitanie* n° 82, novembre 2018

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2019

